RÉGLEMENTATION SANTÉ-SÉCURITÉ

# Réglementation santé-sécurité : identifier, appliquer et documenter ses obligations

L'obligation de sécurité de l'employeur se juge sur les preuves : document unique à jour, formations tracées, vérifications périodiques réalisées, actions de prévention engagées. Beaucoup d'entreprises appliquent des mesures réelles sans pouvoir en démontrer une seule le jour d'un contrôle ou d'un accident. Quatre jours pour faire le tour des obligations et construire le dispositif de preuve correspondant. Le parcours traite les responsabilités et les acteurs, l'évaluation des risques et le document unique, les équipements et les risques particuliers, le suivi de la santé des salariés et des entreprises extérieures, puis le traitement des accidents.

| DURÉE | MODALITÉ | TARIF | DÉLAI D'ACCÈS |
|---|---|---|---|
| **4 jours — 28 h** | **Présentiel ou à distance** | **À partir de 2 778 € HT** | **11 jours ouvrés après validation du financement.** |

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

## 01 Public visé et prérequis

**PUBLIC VISÉ**
Responsables et animateurs sécurité responsables des ressources humaines et dirigeants chargés d'appliquer la réglementation santé-sécurité dans leur établissement.

**PRÉREQUIS**
Aucun prérequis

**POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE**
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

## 02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
- Situer les responsabilités de chaque acteur de la prévention
- Actualiser le document unique d'évaluation des risques
- Organiser les vérifications périodiques et leur traçabilité
- Encadrer l'intervention des entreprises extérieures
- Traiter un accident du travail et conduire l'analyse de ses causes

## 03 Programme détaillé

### M1 Le cadre des obligations de l'employeur
- Ce que l'obligation de sécurité recouvre
- Situer les principes généraux de prévention
- Mesurer la portée de l'obligation qui pèse sur l'employeur
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention
- Repérer les conséquences pénales et civiles d'un manquement
- À retenir : Une mesure de prévention non tracée équivaut souvent à une mesure inexistante lors d'un contrôle.

### M2 Évaluation des risques et document unique
- Le socle de toute la démarche
- Conduire l'évaluation des risques par unité de travail
- Formaliser et actualiser le document unique
- Construire le programme d'actions de prévention qui en découle
- Associer les représentants du personnel à la démarche
- Atelier : Mise à jour du document unique d'un établissement apporté par un participant.

### M3 Locaux équipements et risques particuliers
- Traiter le terrain
- Vérifier la conformité des équipements de travail
- Organiser les contrôles et vérifications périodiques obligatoires
- Traiter les risques chimiques et les produits dangereux
- Encadrer les travaux en hauteur et les interventions à risque
- Cas pratique : Revue de conformité d'un atelier présentant plusieurs situations dangereuses.

### M4 Santé des salariés et intervenants extérieurs
- Suivre les personnes et pas seulement les machines
- Organiser le suivi médical et les visites obligatoires
- Traiter les situations d'inaptitude et de restriction d'aptitude
- Prendre en compte les risques psychosociaux dans la prévention
- Encadrer les entreprises extérieures par un plan de prévention
- Cas pratique : Élaboration d'un plan de prévention pour une intervention de maintenance extérieure.

### M5 Accidents contrôles et preuve
- Démontrer ce qui a été fait
- Déclarer un accident du travail et analyser ses causes
- Traiter la reconnaissance et les contestations
- Constituer le dossier de preuve des actions de prévention
- Répondre à un contrôle et traiter les observations reçues
- Mise en situation : Contrôle d'un inspecteur demandant les pièces justifiant les actions de prévention.

## 04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**
Présentiel ou à distance

**LIEU / FORMAT**
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

**MÉTHODES MOBILISÉES**
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

**ENCADREMENT**
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

## 05 Modalités d'évaluation et de suivi

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

**SUIVI DE L'EXÉCUTION**
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

**SANCTION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

## 06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

## 07 Modalités d'accès, financement et tarifs

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

**DÉLAI D'ACCÈS**
11 jours ouvrés après validation du financement.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

**DATES / SESSIONS**
Entrées permanentes

| FORMULE | DÉTAIL | TARIF |
|---|---|---|
| Inter-entreprises | -10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session. | **À partir de 2 778 € HT** |

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

## 08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

**RÉFÉRENT HANDICAP**
Tiffany LESTROUBAC

**CONTACT**
contact@monpoleformation.fr

## 09 Indicateurs de résultats

| INDICATEUR | RÉSULTAT | MODALITÉS DE CALCUL |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | **N/A** | Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois |
| Taux d'abandon | **N/A** | Calculé sur les 12 derniers mois |

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

## 10 Contacts

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

**ADRESSE**
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

**RÉCLAMATIONS**
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr